

Créteil le 05 février 2021

Mme la Directrice Académique, Monsieur le Secrétaire Général, Madame l'Inspectrice-Adjointe, Mesdames et messieurs, membres du CTSD,

Nous mettrons de côté aujourd'hui les mesures budgétaires actées concernant le second degré pour n'aborder que la rentrée dans les écoles.

Sur le plan national, dans le 1^{er} degré donc, malgré une perte de 73 000 élèves et la poursuite du déclin démographique, l'annonce d'une dotation positive de 2 489 emplois est une bonne nouvelle. A y regarder de plus près et en dépit de ces postes supplémentaires, l'équilibre sera complexe à trouver car trop de besoins sont mis en concurrence les uns avec les autres.

Des annonces ont eu lieu l'an dernier, il est désormais temps de tenir les engagements concernant l'effectivité des dédoublements des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire, ainsi que la limitation à 24 des effectifs de ces classes sur le reste du territoire car des tensions existent au sein des écoles, pour les classes qui ne bénéficient pas du dédoublement et dans les secteurs ne relevant pas de l'éducation prioritaire.

Concernant la direction d'école :

- 900 postes doivent être sanctuarisés pour les décharges actuelles des écoles de 1 à 3 classes.

Ces décharges n'ont pas été effectives partout ni sur l'ensemble de l'année.

Il sera donc nécessaire de réserver les moyens spécifiques, voire de créer des postes dédiés pour assurer ce qui aurait déjà dû l'être, car inscrit réglementairement.

- 600 postes sont dévolus à l'augmentation des décharges.

Pour le SE-Unsa, il s'agit d'une excellente nouvelle pour les personnels concernés, même si les besoins des directrices et directeurs sont bien plus conséquents et nécessiteront d'être revus à la hausse au cours des prochaines années.

Concernant l'enseignement spécialisé :

- Il est urgent de pouvoir répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves, toujours plus prégnants ; de donner à l'Ecole Inclusive les outils de sa réussite.
- Il est temps également de renverser la tendance à propos des RASED qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté et encore plus dans cette période.
- Enfin, il est indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL.

Dans le Val-de-Marne, malgré une baisse attendue de près de 600 élèves pour la rentrée 2021, ce sont 101 postes qui sont créés. Ces postes supplémentaires permettront ainsi de concrétiser la volonté du ministre de limiter à 24 les élèves en grande section.

Pour la fédération de l'Unsa Education, cette mesure est positive, dès lors qu'elle se met en place dans le respect des décisions des conseils des maitres quant à la structure des écoles et la répartition des élèves. *Nous comptons sur la volonté d'une cohérence départementale pour que dans l'ensemble du territoire le respect des choix pédagogiques des équipes enseignantes puissent être encouragés et soutenus.*

Concernant le chantier de la Direction d'école, des premières avancées se concrétisent. Bien qu'elles restent insuffisantes et devront aborder différents aspects des missions des directrices et des directeurs, la hausse du temps de décharge est une première partie de la reconnaissance d'un besoin de plus en plus grand de temps à consacrer au pilotage de l'école.

La fédération de l'Unsa Education et le SE-Unsa souhaite ainsi savoir combien d'ETP sont consacrés à l'application de la nouvelle grille de décharge, qui voit une augmentation de décharge d'enseignement pour les directrices et directeurs de moins de 4 classes, 8 et 13 classes.

La dotation positive va soulager un certain nombre d'écoles du département, en particulier des écoles maternelles, dont les effectifs avaient trop fortement augmenté ces dernières années.

Pourtant, du fait de la crise sanitaire et des politiques de réductions budgétaires conduites ces dernières années, elle ne suffira pas à doter les écoles du département de moyens suffisants pour assurer la scolarisation la plus efficace des élèves. Elle ne permettra pas non plus d'améliorer significativement les conditions de travail des personnels dans notre département alors même que c'est le premier critère du manque d'attractivité du métier.

Ainsi, alors que notre département plus que d'autres souffre d'un manque important de postes de remplaçants, aucune création de postes de Titulaires Remplaçant ne figure dans le projet de carte scolaire 2021/2022. Déjà trop important, le nombre de classes sans enseignant plusieurs jours depuis le début d'année a considérablement explosé du fait de la crise sanitaire.

La fédération de l'Unsa Education souhaite alerter la Direction Académique sur le fait que le manque de remplaçants est un des éléments fragilisant le plus les écoles avec l'effet direct sur les apprentissages des élèves concernés par ces journées sans professeur.

Enfin, concernant les élèves allophones, la crise sanitaire actuelle rend difficile la projection sur les effectifs de rentrée des élèves pouvant être scolarisés au sein des dispositifs d'UPE2A.

Sans nier la nécessité de devoir s'adapter aux besoins de ces élèves souvent fragiles, la fédération de l'Unsa Education souhaiterait connaître les éléments précis qui ont conduit le gel de 7 postes d'UPE2A. Sur quels chiffres se basent ces projections ?

Prenons un exemple, le secteur d'Arcueil, qui est structurellement un territoire accueillant des populations étrangères, où le nombre d'élèves allophones est croissant pour atteindre cette année près de 40 élèves, la fermeture d'un des 2 postes du secteur nécessite des éclaircissements...

Vous l'aurez compris Madame la Directrice Académique, nous notons des points positifs dans cette projection pour 2021-2022 mais des questions restent en suspens. Nous espérons que vous apporterez des réponses à nos interrogations. Nous vous remercions pour nous avoir écoutés.

Clément PEYROTTE

Bastien DIAZ

David LELONG

Peggy LEROC

Représentants de la Fédération de l'UNSA-Education